

CANTINE – FICHE D’INSCRIPTION

MERE :

NOM : Prénom :
 Situation de famille : Célibataire Mariée Séparée Divorcée Veuve Concubine
 Adresse :
 Tél domicile : Portable :
 Mail :
 Profession : Tél travail :

PERE :

NOM : Prénom :
 Situation de famille : Célibataire Marié Séparé Divorcé Veuf Concubin
 Adresse :
 Tél domicile : Portable :
 Mail :
 Profession : Tél travail :

Pour une meilleure organisation du service, nous vous remercions de bien vouloir remplir les jours de fréquentation de votre ou de (vos) enfant(s) :

JOURS DE FREQUENTATION

Nom-prénom	Date de naissance	Classe	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

RENSEIGNEMENTS :

Nom et téléphone du médecin traitant :
 Allergies (joindre un certificat médical) :
 Enfant faisant l'objet d'un PAI : OUI NON
 Nom de l'enfant :



VENTE DES CARNETS DE TICKETS :

ATTENTION : Les carnets de cantine seront disponibles à la mairie à compter du 3 septembre 2018.

Si vous ne pouvez vous déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie, le règlement peut être transmis par votre enfant directement à l'école et des tickets vous seront remis en échange.

Rappels : - La mairie de Chenevelles est ouverte au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 17h30, et le samedi matin de 9h30 à 12h.

- Prix des 10 tickets : 32 euros pour les enfants et 42 euros pour les enseignants, les stagiaires et autres.

Durant l'année, différents repas à thème sont proposés :

- Octobre : Repas d'Halloween.
- Décembre : Repas de Noël.
- Février : Nouvel An Chinois
- Avril : Repas de Pâques.
- Juin : Repas de fin d'année (dans la cour de l'école sous les tilleuls).

Nous vous informerons bien sûr de la date exacte de ces repas par un mot transmis dans le cahier de vos enfants.

Oui, je désire être informé par mail de toute communication de la cantine.

Mail :

Non, je ne désire pas être informé par mail de toute communication de la cantine.

Règlement de la cantine joint à la présente inscription lu et approuvé.

Fait à....., le

Signature(s) des parents